

**AU-DELA ET RELIGIONS, AVORTEMENT, SUICIDE,
ANIMAUX ET VEGETARISME**



J'évoque ici plusieurs thèmes importants, d'après les commentaires extraits de l'un des livres de Michel Coquet : « *Comprendre la mort pour connaître la vie* ». Ces thèmes sont :

- L'au-delà selon les religions monothéistes.
- L'avortement.
- Le suicide.
- Animaux et végétarisme.

I. L'AU-DELA SELON LES RELIGIONS MONOTHEISTES :

1. Le judaïsme :

Les croyances juives ont changé au cours des siècles.

« Par le passé, on croyait, comme dans de nombreuses religions anciennes du Moyen-Orient, que les morts se rendaient dans un monde souterrain, le *Shéol* d'Ezéchiel XXXI, 15, une copie conforme de l'*Hadès* des Grecs, l'équivalent de notre **monde astral**. Là, ils séjournèrent dans une semi existence, obscure et inconsciente. Les rabbins admettent pourtant qu'il peut exister d'autres conditions, puisque le prophète Samuel fut rappelé au monde par un magicien afin de s'entretenir avec le roi Saül. » (M. Coquet)

Pour le kabbaliste, il existe trois principes dans l'Homme :

- Le « *nephesh* » (constitué du corps astral et vital).
- Le « *ruach* » (l'âme ou souffle spirituel).
- Le « *neshama* » (l'Esprit divin dans l'Homme).

Pendant sept jours après le décès, l'âme « *va et vient entre la tombe et le corps* ». Si, pendant son existence, l'âme a été associée aux plaisirs des sens, cet attachement la retient au-dessus de la tombe...

C'est grâce à « *ruach* » que le défunt peut s'élever jusqu'au paradis (« *Gan Eden* ») – l'équivalent du « *devachan* » -, « *si du moins ce principe a été éveillé par l'étude et la pratique de la Torah et du Talmud* ». Seule la kabbale permet d'accéder au « *neshama* ».

Ainsi, trois destinées s'offrent à l'âme :

- L'âme du juste monte directement vers Dieu (ceci correspond au « *devachan* » ou à la « *libération* »).
- L'âme du pécheur demeure en enfer (ce que Michel Coquet identifie au *Plan astral*, mais qu'il faut identifier au « *bas astral* », car le *Plan astral*, dans son ensemble, ne peut être identifié à l'enfer).
- Les âmes les plus nombreuses, après avoir séjourné quelque temps en « enfer », obtiennent une nouvelle chance en revenant sur Terre. C'est le « *Ghulgoul* » ou loi de réincarnation.

L'ouvrage qui parle abondamment du « *Ghulgoul* » est le « *Sha'ar Ha'Gilgulim* » (la porte des réincarnations), directement inspiré du « *Sefer Ha Zohar* » (section « *Mishpatim* »), le *Livre des Splendeurs*.

Michel Coquet note que même l'*Ancien Testament* évoque la réincarnation. On lit en effet ceci dans *Le Livre de la Sagesse* (VIII, 19-20) :

« J'étais un enfant d'un heureux naturel, j'avais reçu en partage une âme bonne, ou plutôt, étant bon, j'étais venu dans un corps sans souillure. » (Salomon)

Si le roi est venu dans un corps « pur », c'est qu'il l'a mérité par sa bonté, et cette bonté a évidemment été acquise avant sa naissance !

« Autrement, il faudrait admettre que Dieu l'avait fait bon avant de naître, et dans ce cas on ne comprendrait pas que Dieu, qui est un Dieu d'Amour, ait, conjointement à la création d'êtres bons, créé des êtres mauvais. Nous sommes là en pleine dualité, et nous ne pouvons admettre la validité de cette phrase qu'en acceptant la loi de réincarnation ! » (M. Coquet)

Dans la loi juive, il est interdit de hâter l'heure de la mort, celle-ci étant suivie d'une veillée pendant laquelle on récite des Psaumes à l'intention du défunt. Ce jour est suivi de sept jours de deuil.

Le judaïsme populaire est une religion exotérique, comme le prouve sa croyance en l'absurde résurrection physique des morts (d'où l'interdiction de la crémation).

2. Le christianisme :

Dès le premier siècle de notre ère, le groupe « esséno-nazaréen », qui transmettait l'enseignement de Jésus, se scinda en deux tendances, chacune ayant une opinion différente quant à la nature de Jésus et de son enseignement.

Le premier groupe originel fut conduit par Paul, puis plus tard par Marcion et les gnostiques.

Le second groupe devint, sous la direction de l'empereur Constantin, le noyau d'une future religion d'Etat, l'Eglise romaine de Pierre dont la théologie fut entièrement remaniée par l'empereur Constantin et Eusèbe de Césarée.

« Dans leur ambition de s'arroger une supériorité par rapport aux autres Eglises et religions païennes, ils firent de Jésus, Dieu fait homme ! Puis une fois devenue la "Grande Eglise", celle-ci enseigna une théologie sans âme puisque sans sa gnose. Elle imposa ses dogmes et notamment celui d'un péché originel qui ne pouvait être supprimé que par les sacrements de l'Eglise qui avait la prétention d'être la seule (parmi toutes les religions du monde !) à détenir les clés du royaume de Dieu et donc du salut. Dans une telle perspective l'Homme n'avait plus besoin de faire des efforts pendant un nombre infini d'incarnations. L'Eglise et son pape étant infallibles, il suffisait d'adhérer à sa volonté et à ses rites sans chercher à comprendre. Dans une telle perspective, le chrétien était-il sauvé pour autant ?

Se pourrait-il qu'il existe une autre voie ? Oui, à ce qu'il nous semble ! Et aussi étrange qu'il y paraisse, c'est Jésus lui-même qui nous l'enseigne de la manière la plus claire et la

plus directe. L'Eglise a toujours affirmé que Jésus s'était adressé à son peuple sans rien lui cacher, et qu'il n'existait donc aucune tradition secrète parallèle. Ce n'est pourtant pas ce qui est écrit dans les *Evangelies* où l'on voit Jésus enseigner les populations au moyen de paraboles, alors qu'il s'adresse à ses disciples sans aucun voile. Il existe effectivement deux doctrines et donc deux voies pour atteindre Dieu : celle de la masse populaire et celle des élus. Isaïe XXXV, 8, est le premier à nous avoir donné l'information : *“Il y aura là une route pure qu'on appellera la Voie sacrée, aucun impur n'y passera, les insensés n'y erreront pas.”* Dans Matthieu VII, 13-14, Jésus réaffirme cette importante vérité en nous conseillant vivement d'emprunter cette Voie sacrée : *“Entrez par la porte étroite. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui le prennent ; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent.”* D'où son insistance sur la nécessité de *“chercher pour trouver”*. » (M. Coquet)

Cette idée d'une double voie est en contradiction totale avec l'idée d'un Verbe fait chair, envoyé par le Père céleste en vue d'être mis à mort pour sauver le monde du péché d'Adam.

Pour l'Eglise catholique, Dieu crée une âme nouvelle pour chaque corps qui naît, ce qui est faux, pendant que l'âme est jugée et dirigée vers le purgatoire, le paradis ou l'enfer. On lit, dans un manuel destiné à la formation des catéchistes, celui du père Rey-Vernet (« *Croire* »), que sans corps il n'y a pas d'âme, car une âme qui n'« anime » rien n'est pas une âme, elle n'est rien. Michel Coquet fait à ce sujet le commentaire pertinent suivant :

« La réalité est simplement inversée ; c'est vrai qu'un corps sans âme n'est rien, mais une âme sans corps est toujours une âme. Cette croyance vient certainement d'une interprétation de la Bible hébraïque par des évêques et des scribes ignorants. »

En effet, on traduit généralement par âme le mot « *nephesh* ». Cela est à moitié vrai du fait que l'âme est double en manifestation (vie et conscience). Une partie est attachée à l'Homme, l'autre à Dieu, et le « *nephesh* », dont parle la Bible, « *est rattaché à l'homme-animal et à l'aspect vital de la forme grossière* ».

« C'est ainsi que l'on verra “*nephesh*” (l'âme animale et non spirituelle) apparaître au moment de la naissance et disparaître au moment de la mort. Dans ce sens précis, “*nephesh*” désigne le principe de vitalité (Ex XXI, 23 et Deut XIX, 21), dont la manifestation est observable à travers la respiration (Gn XXXV, 18 et Job XXXI, 21) et le système sanguin.

Le sang (“*psukhé*”) signifie la vie, le moi conscient, les émotions, tout ce qui, ajouté à la forme matérielle, en fait un être vivant. Cette énergie de vie qui permet à toute forme matérielle d'évoluer et de développer une conscience est appelée “*prana*” en sanskrit, principe solaire que l'Homme assimile par l'air et la nourriture. C'est pourquoi nous trouvons de telles expressions : le “*nephesh*” mange de la viande, du sang, etc. (Lev VII, 18, 20, 25, 27 et Deut XII, 15, 20, 21). » (M. Coquet)

C'est le « *nephesh* » (« *prana* ») qui, entrant dans le corps du nouveau-né par le premier souffle (la racine du mot signifie respirer), permet l'ancrage de l'âme.

L'énergie « pranique » est véhiculée par le sang. Cela est confirmé par la Bible qui nous dit que l'Esprit est dans le sang. Comme « *Nephesh* » peut mourir, il est impossible de le prendre pour « *Ruah* », l'âme immortelle.

« Nous renvoyons les théologiens catholiques aux premières conceptions du christianisme des origines. Voyez ce que disait le grand Origène, ou même Nemesios, évêque d'Emèse en Phénicie (Ve siècle), qui, dans son œuvre "*Sur la nature de l'Homme*", se prononce pour la préexistence de l'âme. Il ne voulait pas qu'on la dise créée après le corps, ni dans le corps, car ce serait la faire mortelle ! Pour l'Eglise donc, "*corps-Esprit*" forme une totale unité, et il lui est pénible d'admettre qu'au-delà d'une existence terrestre l'âme puisse avoir une autre destinée. "*L'âme est la forme du corps*", disait saint Thomas d'Aquin qui mesurait certainement toutes les limites d'une telle affirmation. » (M. Coquet)

Le père dominicain Claude Geffé, pourtant professeur de théologie aux facultés catholiques de Paris, est bien obligé d'admettre son ignorance de ce qui se passe après la mort. La mort, dit-il, est un événement naturel, mais elle n'est pas simplement un événement biologique. Elle est une catastrophe qui concerne tout individu (je précise : tout être vivant), « *et nous ne savons rien de la permanence d'un principe spirituel immortel séparé du corps* ».

« A ce degré de perplexité, on comprend combien la Résurrection de la Chair devient précieuse pour sortir de l'impasse. Elle permet de restaurer in fine l'image d'une âme soupçonnée d'inaptitude à exister sans son corps. Dès lors, les deux éléments - unité essentielle de l'être humain et Résurrection de la Chair - se prêtent main-forte réciproquement en un jumelage dialectique indispensable à la cohérence du discours. » (Marie Pia Stanley)

Dans ses « *Confessions* », saint Augustin (devenu chrétien après avoir pratiqué la philosophie néo-platonicienne) se demandait si avant cette vie il se trouvait quelque part ou dans un autre corps.

« Supprimer la réincarnation et la *loi du karma*, et inventer l'idée de la création d'une âme pour chaque individu a dû poser d'insolubles problèmes à notre grand théologien ! Il ne s'en sortira pas et inventera une fois de plus une théorie qui ne pouvait convaincre que les fidèles analphabètes : "*Dieu, par sa volonté arbitraire, a choisi d'avance certaines personnes, sans égard à leur foi ou à leurs bonnes œuvres, et il a irrémédiablement ordonné de leur octroyer la félicité éternelle ; tandis qu'il a condamné d'autres de la même façon à la réprobation éternelle.*" ("De Donno Perseverantioe"). » (M. Coquet)

Michel Coquet note que l'Église a dû mesurer l'énormité d'une telle affirmation, car on peut lire dans son *Catéchisme* :

« Dieu ne prédestine personne à aller en enfer. »

3. L'islam :

« Selon un *hadith* célèbre, Muhammad annonçait que sa communauté serait divisée en 73 sectes, que toutes iraient en enfer, sauf une qui est promise au salut éternel. On aura compris que les 72 sectes sont celles qui se réclament de l'orthodoxie et que l'unique est celle qui en est l'âme vivante, qui les transcende toutes par la voie mystique intérieure et qui se transmet à travers le soufisme. L'islam apparaît comme un lien entre deux religions en guerre, le judaïsme et le christianisme. On y discernera donc rapidement une expression dualiste très marquée entre la guerre et la paix, le bien et le mal. Depuis les débuts de l'islam deux tendances se sont opposées, une tendance orthodoxe et une tendance soufie, creusant un profond fossé entre la Loi ("*shai'a*") et la Voie ("*tariqa*"). De là, l'ignorance de la réincarnation pour les tenants de l'orthodoxie, et au contraire une conviction qu'elle existe bien pour la tendance soufie qui est, avant tout, une voie de réalisation de la vérité à travers l'expérience d'"*étreté*" au moyen de la prière, de la méditation et de l'extase. Comme toute autre religion, le monde islamique n'est dangereux que si l'on reste à sa périphérie au lieu de pénétrer bravement dans les profondeurs de sa mystique et de sa métaphysique.

On n'en saura donc pas beaucoup plus sur les conditions de la vie outre-tombe du défunt musulman, autre que ce qui existe aujourd'hui dans le judaïsme et le christianisme orthodoxes. Comparé au soufisme, l'islam populaire est relativement pauvre au sujet de la vie après la mort. On peut cependant y déceler quelques points communs avec la pensée des chrétiens nestoriens. » (M. Coquet)

Pour le musulman, donc, le corps physique et l'âme sont créés à la naissance (ce qui est inexact, bien sûr, car en réalité l'âme préexiste à la naissance). L'âme est jugée et dirigée vers le paradis ou l'enfer, selon ses mérites. Du point de vue exotérique, l'islam, qui se calque sur les deux précédentes religions, croit à la résurrection des morts à la fin des temps et rejette donc catégoriquement la crémation. Cette croyance et ce rejet sont, évidemment, absurdes.

« De son côté, la pensée soufie, lorsqu'elle est authentique, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui, admet la doctrine de la réincarnation, interprétant à sa manière certains versets du Coran, comme la Sourate II, 26/28 : "*Comment êtes-vous infidèles envers Allah, alors que vous étiez morts et qu'Il vous a donné la vie, alors qu'ensuite Il vous fera mourir et puis vous ressuscitera, alors qu'à Lui vous serez ramenés ?*"

Dans de nombreuses sourates il est suggéré une seule mort, celle du corps actuel, la seconde pouvant être évitée en empruntant la porte du paradis accessible aux saints, alors que l'autre même au *“tourment de la fournaise”*. » (M. Coquet)

Un commentateur soufi traduirait ce verset en expliquant qu'à chacune de ces morts l'individu est jugé et part en enfer ou au paradis, mais que s'il veut la libération il ne l'obtiendra que par la transcendance et la communion avec Allah. Cela, écrit Michel Coquet, ne contredit pas la loi de réincarnation, comme l'enseignèrent de nombreux sages musulmans de la grandeur du maître soufi iranien Bahram Elahi, qui expliquait que l'individu a 50.000 ans pour atteindre l'illumination, et que durant ce délai il doit suivre le cycle des morts et des renaissances. Nous retrouvons, non dans l'islam orthodoxe, mais dans son cœur ésotérique, une connaissance de la loi de renaissance, comme c'est le cas chez les Druzes.

« Tout est question de juste interprétation. Par exemple, le vin qui est interdit par Allah à tout musulman sera donné en abondance au paradis des délices. C'est du moins ce que croit le musulman non instruit de la voie du dedans, alors que pour les soufis le vin n'est qu'un symbole de l'ivresse spirituelle, conséquence de l'union avec le divin. Le sultan Walad, fils aîné du grand maître Mawlânâ Djalâl-ud-Din Rûmî, le laisse ainsi entendre lorsqu'il décrit l'état de sainteté de son père :

“Il avait été un ascète : il devint enivré d'amour. Non de vin du raisin : l'âme illuminée ne boit que le vin de la lumière.”

Ainsi devrait être compris le paradis des musulmans. Malgré tout, si nous prenions le temps d'étudier la mort, même au sein de l'islam populaire nous découvririons bien des restes de pure tradition proches de ce qui existe encore en Orient, comme par exemple l'importance de la dernière pensée. En effet, si le mourant remplit les conditions requises pour être un bon musulman, on lui prononce une dernière fois le témoignage de sa foi (*“Shahada”*) grâce auquel, espère-t-on, l'âme du défunt ira au paradis. » (M. Coquet)

Dans la tombe la dépouille doit être couchée sur le côté droit, le visage tourné vers La Mecque. C'est aussi la position, note Michel Coquet, que les bouddhistes prennent juste avant de mourir (La Mecque en moins, bien sûr). (1)

II. A PROPOS DE L'AVORTEMENT :

« Lorsque la fécondation de l'ovule a eu lieu, le corps éthérique de la mère travaille à développer le corps subtil de l'embryon pendant une période de 18 à 21 jours. Pendant tout le temps de la grossesse, l'âme qui va s'incarner *“adombre”* la mère mais ne la possède pas. Pendant les trois premiers mois, nous avons encore affaire à un embryon, et, si une interruption de grossesse s'impose, cela doit être impérativement pratiqué pendant cette période, au-delà les conséquences *karmiques* sont plus graves. Là encore, les motifs sous-

jacents à l'avortement sont innombrables et les *effets karmiques* proportionnels ! En termes d'*effets karmiques*, il n'y a rien de commun entre l'avortement répété des adolescentes et des jeunes femmes qui s'amuse sexuellement, et celui d'une mère qui vit dans des conditions de misère physique et morale insupportables ou qui a été la victime d'un viol. »
(M. Coquet)

A la fin du troisième mois, l'embryon est devenu un fœtus. Pratiquer un avortement à partir du quatrième mois est passible d'une *dette karmique* conséquente (proportionnelle aux motifs), car un tel acte contrecarre les objectifs de l'âme.

« C'est également à la fin du troisième mois que le schéma des empreintes digitales s'établit pour la vie entière, ce qui signifie qu'à partir de cet instant, sauf condition exceptionnelle, on s'efforcera de ne rien entreprendre qui puisse empêcher la grossesse d'être menée à terme. » (M. Coquet)

Faciliter l'avortement est, pour notre société matérialiste, « *un constat d'ignorance de ce que ce geste implique* ».

« C'est un échec pour le couple car qui dit avortement dit accident. L'enfant n'étant pas désiré, on le supprime ! Et là, il y a de quoi être scandalisé. Ce désastre - n'oublions pas que nous parlons d'une vie - est principalement dû au manque de connaissance des parents sur le sens profond de l'existence. Il ne faut évidemment rien attendre de l'Eglise qui interdit sans expliquer, pas plus de l'éducation laïque qui ne connaît et ne s'intéresse qu'aux performances de la personnalité. Entre les deux il y a l'existence de l'âme et son devenir, mais dont personne ne parle. Qui enseigne les mystères de la création, de la vie et de la mort ? Qui parle de l'énergie sexuelle autrement qu'en termes d'accouplement ? La société est dirigée par la puissance de ses désirs, et il n'y a rien d'étonnant à voir la jeunesse se comporter comme elle le fait.

Le problème fondamental qui est trop souvent camouflé, c'est le manque de maîtrise de soi dès l'adolescence, car les relations sexuelles sont le plus souvent la conséquence de la loi d'attraction entre deux organismes. On est en droit de parler de désir mais certainement pas d'amour. C'est une union égoïste, surtout du côté masculin, qui ne vise qu'à obtenir une satisfaction personnelle, et lorsque "l'accident" survient on a tout de suite recours à la solution de facilité : l'avortement !

La meilleure contraception qui soit n'est nullement la prise d'un médicament ou le fait d'une protection mécanique, c'est avant tout la maîtrise de son corps, de ses instincts et pulsions, de sa nature affective et mentale. Elle exige une juste vision de la réalité qui entoure le sujet du sexe, et la soumission de la nature animale inférieure au dessein supérieur de l'âme. Le crime n'est pas de supprimer une forme, mais, répétons-le, d'empêcher une âme de s'incarner compte tenu des conditions divines exigées pour un tel processus. C'est très jeune qu'il faudrait se préparer en étudiant les secrets de la vie, tout en accomplissant une discipline personnelle. Il faudrait aussi se poser sincèrement la

question : l'acte sexuel a-t-il pour fonction de préparer la venue d'une âme ou s'agit-il de satisfaire un désir égoïste ? Dans ce grand problème il n'y a pas de réponses toutes faites, et chaque individu doit adapter sa destinée personnelle à la loi divine. » (M. Coquet) (2)

III. A PROPOS DU SUICIDE :

Dans toutes les religions le suicide est interdit ou fortement déconseillé.

« Aucune religion n'a prôné le suicide, mais trop peu d'entre elles se sont exprimées clairement à son sujet. Dans la Grèce antique, le suicide est condamné sans appel par Pythagore qui voyait dans cet acte une grave offense envers les dieux. *“Nul ne peut quitter le poste de la vie sans l'ordre du général qui est Dieu.”* Et Cébès répond à son tour à Socrate : *“J'ai entendu mon Maître, Philolaos, enseigner qu'il n'est pas permis de se donner la mort...”* » (M. Coquet)

Dans le judaïsme, le suicide est un meurtre contre sa personne, une offense à Dieu.

« Fait exception la transgression forcée de trois commandements qui imposent de préférer la mort : l'idolâtrie, le meurtre et l'inceste. » (M. Coquet)

Si le suicide est effectué en toute conscience (« *la-daat* »), le suicidé n'aura droit à aucun rite funéraire de « l'après-mort » (« *hesped* »). Le suicidé se voit même interdire l'enterrement dans la section principale du cimetière.

Pour les chrétiens, le suicide est un grave péché. Dans son *Catéchisme*, l'Eglise enseigne que c'est une offense à l'amour du prochain parce qu'il brise injustement le lien de solidarité avec les sociétés familiale, nationale et humaine, à l'égard desquelles nous demeurons obligés.

« Faisons remarquer ici que c'est précisément l'absence de ce lien qui est la cause de nombreux suicides. Dans l'hindouisme et le bouddhisme, le suicide est aussi une faute grave qui ne fait l'objet d'aucune restriction en termes de prières funéraires, mais dont les effets négatifs devront être expiés dans une prochaine existence. » (M. Coquet)

On connaît le cas des bonzes birmans qui se firent brûler vifs en signe de protestation.

Sri Chandrasekhara Bharati (1912-1954), le 34^{ème} instructeur du monastère *Sringeri Sharada Pitha*, dans l'*Ordre de Shankarâchârya*, décida, lorsqu'il sentit que « son heure » était proche, de prendre l'initiative de se libérer de son corps.

« Le 26 septembre 1954, il se leva très tôt, entra dans l'eau de la rivière Tunga, s'assit et commença un *pranayama*, puis fut emporté par le courant. Certains disent l'avoir vu flotter. Ce qui est sûr c'est que lorsqu'on retrouva son corps l'instructeur était assis en posture de méditation, et les docteurs ne constatèrent aucun signe de noyade par suffocation. » (M. Coquet)

Lors de son séjour au Japon dans les années 1970, Michel Coquet put étudier le cas de moines momifiés, notamment celui du sanctuaire de Oami, près de Dewa San.

« Cette pratique, qui consistait à se momifier de son vivant, était associée aux exercices ésotériques du Shugendo, une voie que suivent encore les ascètes de montagnes ou "*yamabushi*". Cette ascèse extrême peut durer entre mille et dix mille jours, pendant lesquels le futur momifié se prépare par des prières, des ablutions, et surtout en s'imposant un régime sévère. Pendant les derniers mille jours le moine s'interdisait les cinq céréales de base, après quoi il supprimait les cinq autres et ne se nourrissait que de fruits sauvages et de glands. Enfin il finissait par ne manger que de l'écorce du marronnier d'Inde et du torreya. Lorsque, enfin, arrivait le jeûne final de cent jours, il se faisait emmurer dans un caveau, ne respirant que par un bambou. Là, dans l'obscurité et la méditation, il se contentait de boire de la résine de pin dont l'effet était de colmater tous les orifices du corps et d'amener la mort définitive. Une fois celle-ci officiellement décrétée, trois années d'attente étaient imposées avant d'ouvrir le caveau et de sortir la momie.

Cette pratique avait un objectif très spirituel en rapport avec le grand maître Kobo Daishi (fondateur du Shingon ou bouddhisme tantrique japonais), auquel étaient plus ou moins liés les rites ésotériques du Shugendo. On prétendait en effet que ce maître était lui aussi momifié, attendant en état de "*samadhi*" la venue prochaine du Bouddha Maitreya, afin de participer à sa mission, et tel était également le but de ces momifications. En attendant, le moine momifié devenait un objet d'intense vénération. Le moine Bukkai qui se fit enterrer en 1903 fut le tout dernier, cette pratique ayant été interdite par décret impérial. S'agissait-il de libération volontaire décrétée par l'âme ou d'une pratique déguisée en suicide conformément à une croyance mal interprétée ? Nul ne le saura jamais. » (M. Coquet)

Il existe des formes de suicides ritualisés qui ont été assimilées à des actes de bravoure.

« Après la Chine, le Japon fut certainement le premier à faire du suicide un idéal spirituel, à un tel point que beaucoup choisirent une mort glorieuse plutôt qu'une vie de honte. L'un des principaux rituels que devait connaître le futur samouraï concernait l'art de se suicider selon certaines règles, en s'ouvrant le ventre, lieu supposé de la présence de l'âme vitale, c'est le "*Hara-kiri*". Le suicide pouvait être un acte de fidélité envers son empereur ou son maître, et lorsque celui-ci venait à mourir il était de bon goût de l'accompagner. Ce pouvait être également un moyen de se tuer soi-même au lieu de mourir par la main ennemie, ou encore de défendre l'honneur d'un clan, etc. Mais le plus souvent il s'agissait d'une punition qui imposait au coupable d'accomplir le rituel d'ouverture du ventre selon une

procédure compliquée et terriblement douloureuse, jusqu'à ce qu'enfin l'assistant lui tranche la tête d'un coup de sabre.

Ce suicide ritualisé, dont les justifications n'avaient rien de spirituel, s'appuyait pourtant sur les préceptes du shintoïsme, en ce qui a trait à l'aspect purificateur du rite, et à ceux du bouddhisme, en ce qui concerne la maîtrise de soi (détachement et sérénité) et tout ce qui est associé à l'au-delà. Comme il s'agissait d'un acte pour le moins barbare, il fut rehaussé à la dimension d'une expression du courage de l'âme et prit le nom de "*seppuku*". Quels qu'en furent les motifs, un tel rite était une violation de la *loi karmique* de l'existence et ne pouvait se justifier en aucune manière, sauf peut-être comme conséquence d'une profonde ignorance des lois spirituelles. L'endoctrinement religieux et politique est une affaire dangereuse, et les sectes qui prônent le suicide doivent être condamnées avec sévérité, tant il est aisé aujourd'hui comme hier d'ensorceler le mental et de lui faire prendre des vessies pour des lanternes.

La manipulation mentale des populations japonaises fut facilitée par le fait que l'empereur était divinisé à l'égal d'un Dieu et que le plus bel hommage qu'un samouraï pouvait lui rendre était de lui sacrifier sa vie. Le dernier vestige de cet idéal fanatisé resurgira pendant la dernière guerre avec les trop célèbres kamikazes, dont l'idéal absurde est repris aujourd'hui par certaines sectes extrémistes, coloré d'islamisme. » (M. Coquet)

Les fanatiques musulmans, qui se font exploser dans le camp adverse au nom de l'islam, entraînant dans leur mort de nombreux innocents, suivent en toute ignorance « *les folles idées de quelques responsables fanatiques qui interprètent le Coran de manière radicale* ».

« Ils enseignent que Muhammad transforma la "*razzia*" nécessaire à la survie de son groupe en guerre sainte ou "*djihâd*" contre tous les infidèles. Ce mot "*djihâd*" signifie "*effort tendu vers un but déterminé*", et il est différemment interprété par le vrai soufi pour qui le mot veut seulement dire : l'effort d'un homme en vue d'atteindre la perfection qui résulte d'un dur combat contre les ennemis d'Allâh (son propre Esprit), ennemis qui ont pour nom la lâcheté, la sensualité, la haine, la paresse, etc. De plus, la majorité des musulmans pensent que s'ils tombent au combat ils deviendront automatiquement des martyrs ("*chahid*"), et qu'à ce titre ils seront immédiatement accueillis au paradis d'Allâh. En réalité une telle action suicidaire, même sincère, ne mènera le martyr qu'à souffrir de regret en voyant ses erreurs pendant le reste du temps qui lui était alloué. Il ira ensuite dans le "*devachan*" qu'il s'est construit (s'il n'est pas entièrement mauvais), et lorsqu'il reviendra sur Terre il lui faudra payer sa dette jusqu'au dernier dinar ! A tous ces pseudos martyrs, de quelque religion que ce soit, je dis : attention mes frères ! Ce n'est pas le paradis qui vous attend, mais la porte de l'enfer du monde, le plus terrible de tous. Ce conseil vaut pour tous les jeunes qui, via Internet, se réunissent stupidement pour un suicide collectif, ou pour les membres de sectes apocalyptiques que la peur pousse à se suicider avant la fin du monde ! » (M. Coquet) (3)

* La nature occulte du suicide :

Le suicidé (c'est aussi le cas de l'accidenté) est obligé de rester dans le champ d'attraction de la Terre « *et de son atmosphère astralo-éthérique* », jusqu'à la fin de ce qui aurait dû être la durée normale de sa vie.

Afin de finir, sur Terre, le temps manquant, une certaine catégorie d'âmes se réincarne immédiatement, sans perdre les « *véhicules inférieurs* ».

« Ce qui arrive alors peut se résumer ainsi. L'âme est comme le noyau vivant et palpitant d'un fruit vert qui n'a pas encore eu le temps de mûrir. La caractéristique des individus tués avant l'heure imposée par l'âme, comme les suicidés et les accidentés, c'est d'être obligé, par la loi divine, de vivre jusqu'au bout de leur temps normal, que ce soit avec ou sans leur corps. Celui qui se suicide reste bien vivant, et la conscience de son acte est très clairement reconnue. Il n'y a aucune rupture entre sa personnalité (« *astralo-mentale* ») et son âme (sixième et septième principes), et s'il n'est pas foncièrement mauvais il maintiendra cette relation avec son âme tout au long de son séjour dans l'**astral**, en méditant sur son erreur ou en dormant. Dans le cas d'un être moyen ou très mauvais, constatant désormais la source de ses malheurs et se rendant compte qu'il ne peut plus rien y changer, impuissant qu'il est à réparer sa faute, il s'abandonnera à sa souffrance, à ses regrets, et souvent à ses haines et passions. Il est, ne l'oublions pas, encore revêtu d'un **corps astral** jeune, plein des désirs et des ambitions de la jeunesse, et par instinct il cherchera avidement à reprendre le cours de sa vie de sensation sans y parvenir. Sa souffrance est telle que ces âmes ont été appelées « *les esprits souffrants* ». Ce sont ceux qui, étant proches du plan physique, apparaissent aux vivants, passant leur temps en plaintes et en regrets. Ils forment la grande catégorie des cas de **hantise**. La présence de telles âmes est plus souvent dérangeante que dangereuse. Elles cherchent désespérément le contact, et celles qui, de leur vivant, avaient acquis un certain pouvoir de volonté, poussent les **élémentaux** à l'action, entraînant les phénomènes bien connus de déplacements d'objets, d'apparitions lumineuses, de visages hideux, de matérialisations d'eau et de feu, de bruits de pas ou de chaîne.

Le problème est bien plus grave lorsque le suicidé est une âme qui, sur Terre, était contrôlée par ses instincts, par le vice, l'égoïsme et la haine du prochain. Pour de tels individus formés d'un **corps astral** puissant et plein de désir de vivre par les sens, toute la volonté va être dirigée dans une seule direction, reprendre contact avec le plan des sensations, si près et si inaccessible à la fois. Ces âmes avides et errantes cherchent désespérément une porte de sortie sur le monde qu'elles ont quitté, croyant résoudre un problème qu'elles voient clairement sans pouvoir désormais intervenir. Les plus passives d'entre elles se contenteront de se laisser aspirer par l'invocation d'un médium dans une séance de spiritisme. Les autres chercheront éventuellement à pénétrer dans l'enveloppe d'une personne en crise de delirium tremens, voire dans le **corps astral** d'un animal, en un mot dans un organisme faible et très « *astralisé* », afin de pouvoir vivre certaines sensations par procuration.

J'ai souvent entendu dire autour de moi, par des gens sérieux, qu'ils avaient fait l'expérience désagréable d'avoir un jour, dans un moment d'apaisement, de sieste ou de fatigue, subi le poids d'une personne invisible au point de ne pouvoir bouger. L'impression

visqueuse et sale qu'ils ressentirent alors leur fit éprouver une telle répulsion que cela fut suffisant pour s'en libérer. Ce phénomène n'est rien d'autre qu'une tentative de possession. Les milieux de la drogue, des raves parties, et tout ce qui place la jeunesse dans un état de dépendance, d'oubli et de passivité, sont des portes d'entrée favorables pour les âmes errantes. Toutes les addictions que subissent les jeunes qui s'adonnent à ces séances d'intoxication psychique n'ont pas toujours pour cause la drogue elle-même, mais les présences indésirables que celle-ci attire. Que les parents, et la société avec eux, ne s'étonnent plus des effets qui détruisent lentement leurs délicates progénitures, désirs suicidaires, instinct de salir ou de détruire, accès de violence incontrôlé, sexualité débridée, perte des repères, esprit de soumission ou de révolte, etc. Autant de réactions mises à tort sur le compte d'une jeunesse immature. Des lieux comme le métro parisien ou les boîtes de nuit sont, sur le plan astral, aussi nauséabonds et sales que des égouts, les larves astrales y abondent, et le moindre contact avec ces lieux, si votre aura n'est ni pure ni magnétique, vous mettra de facto en relation avec elles, ce qui peut entraîner des maladies psychiques et physiques, ou l'apparition de pensées obscènes qui ne vous appartiennent pas.

Il ne faut pas nier les incubes et les succubes en se réclamant d'un esprit cartésien moderne et scientifique. Les exorcistes de l'Eglise n'ont jamais été autant demandés, et les cabinets des psychiatres ne désemplissent pas. » (M. Coquet) (4)

IV. ANIMAUX ET VEGETARISME :

« Dans le règne animal, certains animaux supérieurs s'individualisent. Cela signifie que la matière de leur corps astral est plus proche du nôtre que de celui de leurs congénères. » (M. Coquet)

(Je signale qu'il faut plutôt écrire que certains animaux possèdent un embryon de corps mental...)

Samuel, un Nazaréen chaldéen, enseignait dans son académie de Nayot que Dieu n'aimait pas les sacrifices d'animaux.

« Krishna n'admettait la viande que pour la caste des guerriers. Pour ceux qui cherchent Dieu le végétarisme était de rigueur. Même chose pour le Bouddha qui prônait une non-violence absolue et un strict végétarisme. Dans les cinq préceptes et dans un grand nombre de ses discours, le Bouddha nous recommande la compassion envers tous les êtres qu'il faut essayer de rendre heureux. Il enjoint constamment de s'abstenir d'ôter la vie, de consentir au meurtre ou d'en encourager l'exécution. » (M. Coquet)

Apollonius de Tyane disait ne pas manger de chair animale.

« Les religions populaires, telles qu'elles s'expriment à travers les trois religions du *Livre*, ne parlent plus de végétarisme, ce qui n'est pas le cas de leur expression ésotérique. Le kabbaliste juif, le gnostique chrétien et le soufi musulman sont, lorsqu'ils se rattachent à la **Tradition primordiale**, de purs végétariens. Chaque religion est donc double, et le fait de tuer un animal pour s'en nourrir a toujours été justifié en interprétant la parole plus ou moins bien traduite de l'un ou l'autre des trois enseignements, la Torah, les Evangiles et le Coran.

Ce que je dis pour les trois dernières religions est tout aussi valable pour le petit peuple de l'Inde. A Katmandou (Népal), pendant les dix jours de fête en l'honneur de la déesse Durga, et en s'appuyant sur une interprétation littérale de son allégorique histoire, des milliers de fidèles vénèrent la déesse par des sacrifices. Lorsque vient le dixième jour certains d'entre eux se rendent dans le palais royal, et en état d'intense excitation psychique ou de transe ils éventrent de jeunes porcs avec leurs ongles afin d'en extraire le cœur et sucer le sang qui jaillit des plaies béantes. De tels sacrifices sanglants ont lieu dans les rues des principales villes, où même les chauffeurs répandent sur leur véhicule le sang d'un animal en vue d'une protection ! D'un autre côté, les bouchers et les intouchables se font un devoir d'égorger 108 buffles. Chez les Newars, c'est la débauche. Leur dicton est "*plus on tue, plus on gagne de mérites*". La justification est aussi stupide que les sacrificateurs eux-mêmes : par ces meurtres, prétendent-ils, il est donné à l'animal la chance de se réincarner en homme ! Si c'est cela être un homme, mieux vaut rester dans la peau d'un animal ! Heureusement que toutes les déesses n'ont pas les caractéristiques de Durga, et que tous les Hindous n'interprètent pas les vérités au premier degré !

Copie conforme du catholicisme romain de Constantin, l'Eglise a transformé le chrétien du désert, s'abstenant de femmes, de vin et de viande et couchant à la belle étoile, en un prêtre ou un moine peu différent d'un laïque, c'est-à-dire peu enclin aux rigueurs de l'ascèse ! Et même si de nos jours on ne va plus à la messe de minuit, on ne manquera pour rien au monde sa dinde ou son foie gras ! Que la viande ait reçu le tampon "*Kascher*" pour le juif ou "*hallal*" pour le musulman, ne change rien à l'affaire, il y a meurtre d'un animal et utilisation de sa viande pour se nourrir, malgré les conseils de Muhammad qui interdisait la viande morte, la viande de porc (la pire de toutes) et le sang ! "*Hallal*" est un mot arabe qui signifie "permis". Dommage que l'Homme ne comprenne plus le langage des animaux, car alors il pourrait leur demander si oui ou non ils ont donné leur "permission" d'être égorgés la tête dirigée vers La Mecque, pendant que le bourreau prononce l'incantation : "*Au nom de Dieu le miséricordieux, Allah est grand !*" Je réitère donc que la fête de l'Aïd-el-Kébir, supposée commémorer le sacrifice d'Abraham, est un prétexte à des réunions festives. Il n'y a rien de spirituel à massacrer des millions de moutons et à répandre partout sang et souffrance pour quelques copieux repas en l'honneur d'une simple allégorie. Ce sang attire les *élémentaux* (les *djinns*) dont nous avons parlé, et cette fête, qui pourrait être belle et spirituelle, devient la cause d'une pollution psychique à grande échelle.

Le massacre organisé des animaux dans les abattoirs du monde, les chasses, qu'elles soient ritualisées (chasse à courre et tauromachie) ou sauvage (safari, braconnage), qu'il s'agisse de la vivisection des animaux en laboratoire, ou de l'assassinat des animaux que l'on mange plus ou moins vivants dans les restaurants asiatiques, aussi bien que la destruction massive d'espèces animales sur terre et sur mer pour la consommation courante, a entraîné dans le

monde astral des courants de détresse d'une rare intensité, dont le moindre des effets se manifeste sur Terre par la peur instinctive qu'éprouve l'animal à l'égard de l'Homme.

Être végétarien et respecter la vie du troisième règne n'est pas seulement une question de santé, c'est un moyen d'épurer le bas astral de certaines formes-pensées qui maintiennent les âmes défuntes les moins élevées dans un marécage d'où il est difficile de sortir. » (M. Coquet) (5)

* L'enfer des tortionnaires :

Dans « *La sagesse antique* », la théosophe Annie Besant, faisant référence au « *sous-plan* » le moins élevé du *Plan astral*, a écrit ceci :

« C'est encore ici que nous trouvons l'enfer du vivisecteur, car la cruauté attire au corps astral les matériaux les plus grossiers et les combinaisons les plus repoussantes de l'astral. Et l'âme vit entourée des formes de ses victimes mutilées, gémissantes, pantelantes, hurlantes, vivifiées, non par les âmes des animaux eux-mêmes, mais par la *vie élémentale* toute frémissante de haine contre le bourreau. Lui-même répète ses pires expériences avec une régularité automatique, conscient de leur horreur, impérieusement poussé cependant à s'infliger à nouveau ce tourment par l'habitude contractée pendant sa vie terrestre. »

Michel Coquet note que de tels exemples existent dans nos pays civilisés et instruits.

« Ce sont par exemple les trafiquants d'esclaves noirs des siècles passés, ou encore les exploiters qui paient des hommes de main sans mental, ou miséreux, pour tuer un éléphant et lui voler ses défenses, ou encore une mère gorille pour vendre ses petits. Les hommes qui se retrouvent sur ce plan sont une partie de ces massacreurs de bébés phoques qui, à l'égal de chasseurs et malgré les protestations des amis des animaux, ne comprennent absolument pas que l'on puisse s'indigner ou éprouver de la pitié. » (M. Coquet)

Cette condition effrayante du « *sous-plan astral* » le moins élevé, engendrée par l'individu lui-même, « est une nécessité qui conduit l'infortuné à se libérer de ses tendances animales et à comprendre par ces dures leçons qu'il faut impérativement respecter les lois naturelles de la vie dans leur aspect constructif ».

« En fait, l'individu subit ici le choc de retour de ce qu'il a engendré sur Terre. » (M. Coquet) (6)

Bien sûr, j'ajoute que ceci s'applique aussi aux autres tortionnaires et malades : les chasseurs, ceux qui travaillent dans les abattoirs, sans oublier bien sûr les toréadors qui, au nom de traditions barbares, tuent des taureaux dans des arènes remplies de sanguinaires aficionados aussi pervers que l'assassin qui « pique » dans son habit de... ténèbres.

Alain Moreau

Références :

1. Michel Coquet, « *Comprendre la mort pour connaître la vie* », éditions Alphée, 2010, p. 165-173, 177-180.
2. *Ibid.*, p. 428-430.
3. *Ibid.*, p. 318-323.
4. *Ibid.*, p. 324-326.
5. *Ibid.*, p. 311, 313-316.
6. *Ibid.*, p. 364.